



Artistes Réauvillois

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2024

Personnes présentes :

Marie-Hélène Soupre Présidente de l'association

Marie-Thérèse Métivier et Ingrid Alewijnse, trésorière et trésorière adjointe

Annie Besson, Chantal Moreau, Danielle Niel, Dominique Cailliod, Monique Barré, Régine Jean, Michèle Chardard et Michelle Levoy.

Anita Hochard et Tina Tanchette ont donné un pouvoir.

Catherine Molin professeur de peinture

Monique Allègre et Christian Bernard adjoints à la mairie de Réauville

La Présidente remercie la présence des 2 adjoints de la Mairie représentant Monsieur Le Maire.

Elle propose un tour de table pour les présentations de chacun, avant d'aborder l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Rapport moral de septembre 2023 à août 2024

L'année écoulée a été riche en apprentissages avec Maryvonne. Les cours des mardi et mercredi ont porté sur des thèmes variés : Œil, cheval ou chat, citrons et poires, rochers dans l'eau, fleurs et sfumato, Bouquet de fleurs, violon, écorces de platanes, copie de maître, nature morte (thème du vert), travail à la feuille d'or, canon du visage, paysage de neige, peinture au doigt...

Il n'y a pas eu de sortie ni de voyage.

Les ateliers d'été prévus en juillet ont malheureusement été interrompus par le décès de Maryvonne.

Bilan financier 2023-2024 (en annexe)

Adhésions et dons ont rapporté 650 €

Les frais de banque et d'assurance s'élevaient à 135,50 €, mais il reste un avoir de 15,58 €

Au regard des relevés de compte, il reste 50,33 euros sur cette période.

Pour 2024-2025, la mairie continue de prêter la salle polyvalente à notre association, les mercredis matin.

Les cotisations portent sur la saison septembre 2024– fin Août 2025 et sont fixées à 50 € par adhérent.

Les rapports moral et financier sont acceptés à l'unanimité.

Projets 2024-2025 :

- **Une exposition de fin d'année** : gratuite pour les élèves mais avec une participation pour les personnes de l'extérieur. Il n'y aura pas de thèmes précis mais Catherine Molin souhaite que seules des peintures « réussies » soient exposées...
La mairie pourra nous accorder une subvention, à notre demande motivée, pour les frais de communication et pour le vernissage.
- **Sortie de fin d'année** : sur proposition de notre professeur Catherine, une visite dans un musée pourra être envisagée avec un guide rémunéré par l'association. Seuls les frais d'entrée au musée seront à la charge de chacune.

Organisation des cours :

- **Ateliers et stages** : Avec Catherine, il n'y aura pas de thème imposé mais une approche pédagogique individuelle avec des stages en extérieur.
 - **Tarif** : 100 € par trimestre pour 10 séances. Les absences ne seront pas remboursées. Par contre, en cas d'absence de Catherine, un cours de remplacement sera proposé.
 - **Matériel** : Chacune devra fournir son propre matériel. Il n'y aura pas d'achat par l'association.

Il est rappelé que du matériel neuf (toiles, pinceaux,...) est disponible à la vente par l'association .

La séance est levée à 11h30 et se poursuit par un repas pris en commun Chez Paulette (Réauville)

La Présidente,
Marie-Hélène SOUPRE

La Trésorière,
Marité METIVIER

ANNEXE :

BILAN FINANCIER 2023/2024 (sept 2023 à août 2024)

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
SOLDE à FIN AOUT 2023	64,03		64,03
ADHESIONS + DONOS	650		650
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			0
ASSURANCE + BANQUE	15,58	135,5	-119,92
MATERIEL PEINTURES		543,78	-543,78
			0
TOTAL à FIN AOUT 2024	729,61	679,28	50,33

La Présidente,
Marie-Hélène SOUPRE

La Trésorière,
Marité METIVIER